

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 3 mai 2023

### UNE CAMPAGNE DE RAPPEL CONTRE LE COVID-19 POUR LES PLUS FRAGILES ORGANISÉE A PARTIR DU 27 AVRIL

**Une campagne de rappel est organisée jusqu'au 16 juin 2023 pour les personnes particulièrement fragiles afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre les formes graves de Covid-19.**

Le virus du Covid-19 est toujours présent et il faut rester vigilant face à sa circulation qui se caractérise par des vagues successives et d'intensité variable.

En Normandie, 370 685 vaccinations ont été réalisées depuis le 3 octobre 2022, date de lancement de la campagne de vaccination automnale pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19.

Comme le souligne la Haute Autorité de Santé, la protection contre les formes graves se maintient à un niveau élevé (plus de 70 %) pendant au moins trois mois et diminue de façon très progressive ensuite : effectuer une dose de rappel chez des patients particulièrement fragiles permet donc de prolonger dans le temps un niveau de protection élevé contre le virus.

Pour cela, une campagne de rappel est organisée du 27 avril au 16 juin 2023 à destination des personnes particulièrement fragiles, avec pour objectif de maintenir un niveau de protection vaccinale suffisant afin de réduire la survenue de formes graves de Covid-19, et le risque d'hospitalisation et de décès.

Les personnes concernées par cette campagne de rappel sont :

- les personnes âgées de 80 ans et plus,
- les personnes immunodéprimées,
- les résidents des EHPAD et USLD, quel que soit leur âge,
- les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

Le délai à respecter après la dernière injection ou infection est de 6 mois minimum, quelle que soit la situation du patient. Il est recommandé de réaliser cette vaccination avec les vaccins bivalents Moderna (pour les plus de 30 ans) et Pfizer. (Infographie disponible sur le [site de l'ARS Normandie](#)).

La dose de rappel n'est plus recommandée pour les personnes non ciblées par les recommandations de rappel décrites ci-dessus. Néanmoins, si une personne n'est pas dans la cible et souhaite recevoir un rappel, elle pourra en bénéficier gratuitement.

Les possibilités de vaccination sont nombreuses, notamment auprès des professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, chirurgiens-dentistes). Les coordonnées des professionnels de santé sont disponibles sur le site [Sante.fr](#)

Des sessions d'échanges en ligne à destination de l'ensemble des professionnels de santé sont proposés par l'ARS Normandie pour les accompagner dans la mise en œuvre de cette campagne.

Pour permettre aux personnes âgées de plus de 80 ans ayant des difficultés à se déplacer de se faire vacciner à domicile (premières injections, rappels...), l'URPS IDEL Normandie tient une permanence téléphonique pendant la durée de la campagne de rappel du Printemps (du 27 avril au 16 juin 2023) pour organiser, avec l'accord de la personne, la vaccination à domicile par un infirmier libéral : **06 71 70 07 70 - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**